

Gr. VI.

Cl. 59.

INDUSTRIES DIVERSES : TAILLERIE DE DIAMANT, GRAVURE SUR VERRE,
CRISTAUX, PIERRES, ETC.

Exposition de M. Ch. Roulina.

La taillerie des diamants était, jusqu'à ces dernières années, un monopole à peu près exclusivement réservé aux Hollandais, après avoir échappé à la France à la suite des discordes religieuses.

Plusieurs tentatives, faites entre autres par M. Philippe aîné et MM. Gœnsly et Bernard, n'ont pas donné les résultats espérés et ont été abandonnées.

En 1872, M. Roulina créa une taillerie de diamant, qui fut agrandie et transférée l'année suivante dans son usine actuelle. Au lieu d'employer des ouvriers hollandais, qui n'auraient jamais consenti à former des ouvriers français, il forma des apprentis français, qui, devenus ouvriers, en formèrent d'autres à leur tour, en rendant ainsi à la France une industrie qu'elle n'eût jamais dû perdre.

M. Roulina donne à ses apprentis 2 francs par jour pendant les deux premiers mois d'apprentissage, 2 fr. 80 cent. pendant le troisième et 3 francs pendant le quatrième, tandis que les Hollandais exigent cinq années d'apprentissage et un versement d'au moins 2,000 florins.

L'outillage lourd et suranné des Hollandais a été considérablement modifié par M. Roulina, en alliant la légèreté à tous les avantages mécaniques réalisés pendant ces dernières années de progrès industriels.

Les instruments faisant partie de l'exposition de M. Roulina sont les suivants :

Moulins avec bâtis en fonte très évidés permettant le passage du jour, contrairement aux anciens moulins en bois, qui l'obstruaient en grande partie.

Mortier mécanique pour produire la poudre de diamant, remplaçant avantageusement le travail à bras, si lent et si pénible.